L'accompagnement VAE

1 Objectifs

Démontrer vos compétences : vous allez vous préparer à la rédaction d'un dossier de validation et à l'entretien avec le jury. Vous choisirez et relaterez dans un dossier de validation des expériences qui valorisent vos compétences en fonction du diplôme visé. Vous serez accompagné(e) par une personne référencée par le ministère en charge de l'agriculture.

2 Contenu

L'accompagnement est un appui méthodologique permettant de repérer et décrire les activités développées au cours des expériences vécues, de les rapprocher du référentiel de la certification visée pour élaborer le dossier de validation.

1. Mise en place d'un échéancier : avec votre accompagnateur, vous définirez un calendrier de travail, qui pourra s'adapter à votre organisation personnelle
2. Aide à l'appropriation du dossier de validation : les explications de votre accompagnateur vous aideront à comprendre les attendus du jury et à vous lancer dans l'écriture
3. Présentation du référentiel du diplôme visé : votre accompagnateur vous fournira des repères sur le contenu du référentiel pour vous permettre de bien cibler vos expériences
4. Exploration des expériences : lors d'entretiens oraux, vous serez amené(e) à raconter/décrire vos expériences pour choisir les activités les plus pertinentes au regard du diplôme. *L'accompagnateur prendra des notes et/ou enregistrera et pourra vous les remettre.*
5. Description et analyse des activités présentées au jury : pour chaque activité retenue, l'accompagnateur vous aidera à focaliser sur les points significatifs qui démontrent votre compétence. Il vous aidera aussi à mettre en mots votre expérience et à organiser votre écrit au sein des rubriques du dossier de validation.
6. Rédaction progressive du dossier : vous aurez à rédiger votre dossier, travail personnel de description et d'analyse de vos activités. L'accompagnateur vous aidera à mettre en mots et expliciter vos activités. Votre dossier sera lu au fur et à mesure et des suggestions pourront être apportées pour aboutir à une formulation qui aura du sens pour vous et qui sera plus en lien avec le référentiel du diplôme.
7. Préparation à l'entretien avec le jury : votre accompagnateur expliquera l'objectif, le cadre et le déroulement de l'entretien. Il vous conseillera sur la façon d'appréhender les questions du jury. *Vous participerez à une simulation d'entretien. Des experts du diplôme pourront être mobilisés.*

NB :

En aucun cas, l'accompagnement ne consistera à écrire le dossier de VAE à la place du ou de la candidat(e).

L'accompagnateur s'engage sur un appui méthodologique et non sur le résultat de la validation.

3 Modalités pédagogiques

L'accompagnement alterne des phases d'entretien avec l'accompagnateur et de travail personnel.

Les entretiens peuvent se dérouler au centre de formation et/ou à distance.

Selon les cas, des temps d'entretiens collectifs et des temps de travail en groupe peuvent vous être proposés pour des temps d'échanges, de regards croisés, de réflexions partagées avec d'autres candidats en démarche VAE.

Vous pourrez accéder aux ressources pédagogiques (ouvrages techniques, référentiels, périodiques, …) du centre de formation.

Vous pourrez réaliser l'impression finale des 7 exemplaires de votre dossier de validation.

L'accompagnateur détient l'expertise de l'écoute, du conseil, des référentiels et de la démarche de VAE du ministère en charge de l'agriculture. Il peut mobiliser des experts dans différents secteurs professionnels.

4 Conditions d'accès

Vous pourrez accéder à l'accompagnement tout au long de l'année dès réception de votre avis d'inscription au diplôme par la voie de la VAE. Ceci implique une démarche préalable de demande d'inscription auprès de la DRAAF SRFD via un dossier de demande de recevabilité à la VAE (CERFA N°12818*02) et la réalisation d'un entretien-conseil avec les personnes référencées par la DRAAF en Grand Est.

5 Déroulement

Formation entièrement présentielle

Mixte (présentielle et distance)

Entièrement à distance

6 Modalités d'alternance

Voir modalité pédagogique

7 Modalités de recrutement

Avant d'entamer une démarche de VAE, n'hésitez pas à contacter le centre de formation pour vous aider à vous orienter dans le choix du diplôme et dans la démarche administrative d'inscription.

N'achetez pas une prestation d'accompagnement en VAE tant que vous n'avez pas obtenu la recevabilité pour la certification visée.